

**NOTE EPI --> DIDIER DACUNHA-CASTELLE**  
**À propos des propositions**  
**du Conseil National des Programmes**  
**- novembre 90 -**

**1 - Nous avons bien reçu votre lettre du 28 novembre 1990 (DDC/AT/n°90370) et nous vous en remercions.**

**2 - Option des lycées - Option TSA - Technologie...**

L'EPI s'est toujours montrée attachée à **l'option informatique** des lycées tout en essayant de la faire évoluer en vue de son amélioration. Aussi, il ne nous semble pas que sa suppression pure et simple constitue un progrès. Nous pensons fortement que cette option est améliorable et **si une réelle volonté existait** (l'option jusqu'à présent n'a reçu que bien peu de soutiens) ses défauts (que nous connaissons bien et que nous avons été longtemps les seuls à dénoncer) pourraient être facilement corrigés.

La plupart des arguments avancés contre cette option nous paraissent très contestables.

- informatique discipline pour les futurs informaticiens professionnels... si une discipline ne doit servir qu'aux futurs professionnels de cette branche, inutile d'enseigner les mathématiques car cette voie professionnelle est encore plus étroite que celle de l'informatique !
- le langage Pascal ne serait pas adapté à l'apprentissage de la programmation... cela mériterait pour le moins une argumentation.
- un excès d'honneur, à propos de la réflexion sur les aspects sociaux, économiques et culturels... alors que cette démarche devrait servir de modèle aux autres disciplines.
- le jugement porté sur l'épreuve d'examen nous semble brutal et peu fondé. Il y avait au contraire à dire sur l'opportunité d'autres formes de validation.

L'EPI est opposée à la suppression de l'option des lycées. Nous proposons un développement, mais aussi une **évolution** (nous savons les insuffisances actuelles, dont la tendance élitiste qui est celle du système

dans son ensemble), en même temps qu'une **diversification** (pour mieux répondre aux élèves non scientifiques) de l'option. Nous préconisons également (cf. texte AG90, page 3) une validation en cours de formation.

Nous avons bien noté votre proposition de développement sur 5 ans de **l'option TSA** (dans tous les établissements). Cet objectif est ambitieux. Il nécessitera une réflexion approfondie sur les contenus (ceux actuels ne sont pas forcément **les mieux adaptés** à l'ensemble des lycéens), et posera de redoutables problèmes d'équipement et de formation des enseignants. Nous avons noté également vos propositions de module "technologie" dans la filière S, ainsi que vos affirmations répétées de l'importance de l'informatique, à propos des voies TT, E et L (pratique d'écriture).

### 3 - L'informatique dans les disciplines

Nous ne pouvons qu'approuver, quand vous écrivez : "l'utilisation de l'informatique peut et doit être intégrée à l'enseignement de toutes les disciplines" (rapport de synthèse p. 24).

C'est ce que nous demandons depuis 20 ans et que nous réaffirmons dans le texte AG90 (p. 1) : "le moment est venu d'apprécier la place de l'informatique et des techniques qui lui sont liées, dans les différentes activités et dans les différentes disciplines, de définir les contours d'une nouvelle culture générale".

Nous ferons néanmoins les remarques suivantes :

- a la familiarisation de tous les lycéens à l'utilisation d'un micro-ordinateur et de progiciels d'usage courant (p. 95) doit déjà être **largement faite au collège** (cf. notre première note EPI ->CNP)
- b "l'aide à l'enseignement", c'est pour nous trop restrictif, et ce qui suit (p. 96) donne trop de place aux progiciels.

\* *trop restrictif* = l'informatique doit aussi intervenir au niveau des **contenus** enseignés, et pas seulement au niveau des méthodes. Nous écrivons, en page 3 du texte AG-90 : "il convient de préciser pour chacune d'elle [les disciplines] son impact sur les contenus enseignés et dans quelle mesure elle permet d'envisager de nouveaux contenus"

\* *logiciels* : nous ne sommes pas d'accord quand vous écrivez (page 96 ligne 2) "il n'est pas indispensable de développer des logiciels spéciaux".

- il n'est pas évident que les progiciels "classiques du commerce" soient les mieux adaptés aux besoins spécifiques des enseignements
- une politique de conception (en liaison avec la recherche-action) et de production de logiciels pédagogiques est indispensable (cf. propositions EPI-AG90 d'un **Atelier National Logiciel**, page 4). Une phrase comme : "... à ces progiciels pourront venir s'ajouter des logiciels "pédagogiques" tels que simulateurs, jeux pédagogiques, voire didacticiels..." ne peut nous convenir. Le monde déjà vaste des **didacticiels** et leur utilisation par nombre d'enseignants compétents méritent mieux que cela (même si beaucoup reste à faire dans ce domaine).

#### **4 - Nous sommes globalement d'accord, avec quelques réserves, sur vos propositions de :**

- \* 100 machines par lycée (il faudra préciser),
- \* les Ateliers Pédagogiques Individualisés (cf. la proposition API de l'EPI).
- \* version "bridées" (qui devront être à très bas prix ; elles seraient de vraies pub pour les éditeurs),
- \* formation initiale des maîtres (qui ne devra pas être "légère" !),
- \* décharges aux enseignants animant des équipes pédagogiques (cf. demande EPI d'un demi-service par lycée, texte AG-90 page 5),
- \* concertation, c'est bien le moins ; vous la pratiquez d'ailleurs !

#### **5 - Programmes scolaires/Formation des enseignants**

Si, en écrivant "directives au niveau des programmes", vous entendez que **les contenus** même des programmes doivent tenir compte des apports de l'informatique, alors nous sommes d'accord. Ce n'est d'ailleurs pas un problème simple et les GTD auront particulièrement besoin de personnes compétentes à la fois dans leur discipline et en informatique pédagogique (votre lettre du 16 juillet 90). L'informatique permet aussi de moderniser les approches pédagogiques.

Les programmes étant revus dans cet esprit (non exclusif naturellement), les formations initiales et continues des enseignants devront être conçues en conséquence, ainsi que les concours de recrutement.

Revaloriser les enseignants c'est aussi leur donner les moyens d'utiliser, pour eux et leurs élèves, les outils de leur temps.

Programmes, formations, mais aussi recherches pédagogiques, logiciels, matériels... forment **un tout** dont il faut absolument assurer la cohérence. C'est pour cela que nous demandons (texte AG90, page 5) une **mission permanente** placée au plus haut niveau.

Pour terminer, nous nous sommes étonnés, à la lecture attentive de vos propositions, du peu de place accordée à l'**audiovisuel**. Il nous semble que, dans le domaine des outils pédagogiques, il est déjà difficile de séparer l'informatique des autres technologies visuelles et sonores. Les documents multimédia vont devenir de plus en plus nombreux et complexes. Savoir se documenter sur un champ de connaissances pour lequel on ne possède que quelques mots-clés deviendra de plus en plus nécessaire.